

Organisme	Titre	Description
5383 ODPC de gériatrie Organisme de développement Professionnel Continu de Gériatrie	Prévention de la chute et de la chute grave du sujet âgé : des données scientifiques à la mise en pratique	Action : Formation continue Evaluation des pratiques professionnelles Type : Inter professionnelle Format : Mixte Participants max : 48
Référence Agence DPC de l'action de DPC : 53831700006		Concepteur : Professeur (M) PUISIEUX François Coût : 480 €
Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) : Aide-soignant Aide-soignant Ergothérapeute Ergothérapeute Masseur-kinésithérapeute Masseur-kinésithérapeute Pédicure-podologue Pédicure-podologue Psychomotricien Psychomotricien Médecin Gériatrie / Gérontologie Médecine générale Médecine interne Médecine physique et de réadaptation Neurologie Neuropsychiatrie Psychiatrie générale Rhumatologie Pharmacien Pharmacien titulaire d'officine Pharmacien adjoint d'officine Pharmacien hospitalier Infirmier Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)		Mode(s) d'exercice des participants : Libéral Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)

Objectif, résumé de l'action et méthodologie :

La formation permet de faire le point sur la prévention des chutes. Les stratégies de prévention

dépendent des niveaux de risque et également de la gravité de la chute pour les chuteurs récidivants. La prise en charge est spécifique en fonction du lieu de soin et de vie, hébergement ou établissement sanitaire. Les attitudes pratiques d'évaluation des risques et de prise en charge des chutes sont développées dans la deuxième partie du programme.

Les 3 étapes du programme :

Avant la session de formation, le participant remplit en ligne un test de connaissances et un audit de pratiques. Une réunion participative permet, à partir de l'analyse de cas pratiques, d'identifier les points critiques et points clés de bonne pratique, de proposer des pistes de réflexion pour l'utilisation de bonnes pratiques sur la base de témoignages et expériences, d'identifier des axes d'amélioration des pratiques.

Après la formation, le participant remplit à nouveau en ligne le test de connaissances et applique l'audit de pratiques à de nouveaux dossiers de patients ou situations, en apportant des commentaires s'il y a lieu.

Pré-requis :

Être confronté dans sa pratique à la prise en charge préventive ou curative de patients chuteurs

Orientation(s) :

- Dépistage et diagnostic par tests, recueils et traitements de signaux biologiques utilisés sur le lieu de soins
- Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)
- Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse
- Stratégie diagnostique et thérapeutique des grands cadres nosologiques gériatriques : chutes, démences et confusion, dénutrition, insuffisance cardiaque, ostéoporose fracturaire
- Poly pathologies des personnes âgées, y compris risques iatrogéniques, troubles cognitifs, maladies neuro-dégénératives : évaluation de situation, élaboration et suivi d'un projet de santé et de soins partagé.
- Prise en charge des patients poly-pathologiques
- Prise en charge et parcours de soins des maladies neurodégénératives.
- Pertinence des actes et des modalités de prise en charge des pathologies rhumatologiques chroniques
- Accompagnement pharmaceutique des patients en gériatrie
- L'aide soignante et l'infirmière : travailler en collaboration
- Prévention des chutes de la personne âgée
- Le pied de la personne âgée : retentissements sur l'appareil locomoteur et prévention des chutes
- Prévention de la perte d'autonomie et éducation thérapeutique pour les personnes à risque de limitation d'activité
- Intervention du psychomotricien auprès des patients présentant un trouble d'origine neurologique
- Maintien à domicile de patients à risque de perte d'autonomie et/ou en situation de handicap : repérage, prévention de ce risque, élaboration de protocoles de soins pluri-professionnels (PPS), concertation interne, coordination externe, système d'information partagé

- La conciliation des traitements médicamenteux
- Prescription d'une activité physique, en fonction de l'âge, chez des patients atteints de maladie chronique

Méthode(s) :

- Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)
- Audit clinique